AR Prefecture

016-211600903-20210922-2021_94-DE Reçu le 23/09/2021 Publié le 23/09/2021



Ville de Châteauneuf sur Charente

Française

Membres en exercice: 27 Membres présent: 25 Suffrages exprimés: 27 République

Délibération N° 2021-94 Conseil Municipal du 22 SEPTEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION: 16 SEPTEMBRE 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS: J.L. LEVESQUE - K.GAI - B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU - T.DEGRANDE - P.FREON - M.A. CHEVALIER - G. MICHELY - J.P. DESLIAS - J.F.CESSAC -P. ORMECHE - K.PERROIS - S.BROUILLET - W. BOURGEAU - E.PISANI - A. DUBRUN - F. GUIRAO - H. ROSARIO - E. PILLARD-CLEMENTEL - S.RAYNAUD - P.BERTON - C. RAFIN - S. BUTET

<u>CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR</u>: Stéphane DELIMOGES à Pierre BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: Christian BONNEAU - Stéphane DELIMOGES

<u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</u> Katie PERROIS

OBJET: LES MANTEAUX D'ARLEQUIN - TARIFICATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer le montant des billets d'entrées des manifestations culturelles,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de fixer le prix d'entrée de la pièce de théâtre « Les Rustres » de Goldoni présenté par la troupe « Le Manteau d'Arlequin » du 25 septembre 2021 à 8 € (gratuit jusqu'à 12 ans).

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire Jean-Louis LEVESQUE